



---

# DE LA FRAGILITÉ À LA VULNÉRABILITÉ, COMMENT ACCOMPAGNER AU MIEUX L'AÎNÉ ?

---

Auteurs : P. Broché et E. Dulieu

Dernière mise à jour : 25/08/21

Selon le Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé (art.378), la **maltraitance** envers les aînés se définit comme *" Tout acte ou omission commis par une personne ou un groupe de personnes qui, au sein d'une relation personnelle ou professionnelle avec un aîné, porte ou pourrait porter atteinte physiquement, moralement ou matériellement à cette personne."*

La thématique de la maltraitance entraîne avec elle son lot de représentations négatives et pourtant s'interroger sur le risque d'avoir un comportement qui pourrait être ressenti comme maltraitant est une démarche positive et à inscrire dans un cercle vertueux.

Prendre soin de l'autre n'est, quand on y pense, jamais évident.

Cela demande de s'impliquer, du temps, de la flexibilité, de l'énergie, de la persévérance.

**Soigner et accompagner confrontent à la maladie, parfois à la perte d'autonomie décisionnelle plus ou moins prononcée d'un conjoint, d'un parent, d'un patient.**

Une première question en apparence anodine pourrait être de questionner le désir, l'envie de s'impliquer dans cette prise en soin en envisageant aussi la possibilité qu'un autre puisse prendre un relais en tout ou partie dans cette partie de l'accompagnement.

Après tout, il n'est pas donné à tout le monde de s'improviser soignant de son proche et il est sans doute essentiel dans certaines situations d'interroger cette évidence qui pourrait être en fait ressentie comme une obligation qui n'a pas pu être questionnée au nom d'une morale finalement très culpabilisante.

**Le risque de l'économie de ce questionnement pouvant être régulièrement un facteur déterminant dans l'apparition de comportements maltraitants, trahissant en fait simplement un sentiment d'obligation.**

**Une impatience peut entraîner des gestes brusques, des mots durs peuvent être employés ou encore des attitudes infantilissantes peuvent apparaître.**

Dans une autre perspective, il semble important de pouvoir reconnaître que le risque d'être dépassé par la lourdeur de la prise en charge d'une situation existe également quand l'intention de bien faire et/ou la promesse d'être toujours présents ont été faites.

Il nous semble important de prendre le temps de s'arrêter et de se questionner que l'on soit professionnel ou proche de l'aîné.

Comment j'envisage cette aide ? Est-ce que je m'en sens capable ? Suis-je suffisamment outillé ? Ai-je l'occasion d'en discuter ? Les décisions que je prends sont-elles conformes à ce que l'ainé veut, aurait voulu ? Ai-je envisagé d'autres personnes ressources ?

Dans les risques que nous pouvons identifier de comportements maltraitants, sans pour autant prêter d'intentions malveillantes à leurs auteurs, pointons également le risque de sur-stimulation, de disparition de l'ainé aidé derrière son état de santé ou encore de mise en échec permanent.

Ces questions et bien d'autres peuvent se poser avec acuité pour un proche qui tente de trouver la bonne solution, qui risque parfois de s'épuiser.

Une personne en perte d'autonomie décisionnelle conserve une capacité de décider de certains aspects de sa vie (choix d'un vêtement, préférence alimentaire, relation personnelle, etc.). La difficulté à s'exprimer ou à se faire comprendre ne signifie pas que la personne ne puisse plus faire de choix.

*Lorsqu'un intervenant de Respect Seniors rencontre madame Laurens, elle est présentée comme atteinte de la maladie d'Alzheimer. Ses fils se déchirent autour de ce qui serait bon pour elle. L'un soutient l'idée qu'elle doit rester dans sa maison, tandis que l'autre pense qu'elle serait mieux en institution. Après plusieurs entrevues, il apparaît que, malgré son discours parfois confus, une continuité se dégage : elle veut rester chez elle.*

On le voit, il ne s'agit pas de bien faire tout ce qu'il y a à faire pour que la personne soit bien traitée. Il ne suffit pas non plus d'être formé pour être compétent. En effet, à se concentrer uniquement sur le soin, on peut oublier la personne qui le reçoit.

A ne voir que les incapacités, l'autre pourrait être traité comme étant incapable et se sentir comme tel ce qui aura comme conséquence une diminution progressive de son autonomie.

**Nos façons de questionner le droit aux choix et le droit aux risques dans l'accompagnement des aînés sont des indicateurs de notre capacité à transformer des valeurs sociales en pratiques profondément humaines.**

Pour ce faire, l'Asbl Respect Seniors propose différentes interventions, tant en prévention que dans l'accompagnement de situations que ce soit par téléphone ou en face à face.

Nos interventions sont gratuites et nous sommes disponibles pour toute personne qui s'interroge sur la thématique de la maltraitance.

## Auteurs

Pascale Broché et Evelyne Dulieu, intervenantes psychosociales de l'antenne Respect Seniors du Brabant Wallon





Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés

0800/30 330

<http://www.respectseniors.be/>

## Présentation

Respect Seniors est l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés. Cette ASBL est composée de six antennes réparties sur l'ensemble de la Région wallonne. Un binôme assistant social et psychologue travaille au sein de chaque antenne.

Respect Seniors propose un accompagnement psychosocial individualisé dans les situations particulières de maltraitance. Celui-ci s'effectue principalement via la ligne téléphonique 0800/30 330. Ce numéro gratuit est à disposition de toute personne qui se pose des questions concernant une situation potentielle de maltraitance commise à l'encontre d'un aîné.

Les intervenants psychosociaux répondent régulièrement aux appels des personnes âgées, des familles ou aux professionnels en questionnement.

Lors des permanences téléphoniques, l'écoute est une des principales pratiques psychosociales proposée par les intervenants. Celle-ci a pour but de permettre à l'appelant de :

- déposer ses ressentis, ses questions, ses souffrances, ...
- mettre des mots, exprimer ce qu'il pense, ressent, éprouve et y trouver une oreille attentive
- prendre du recul ou prendre conscience de certains éléments de la situation
- trouver un espace propre où son vécu est entendu et reconnu

L'accompagnement pourra se poursuivre au rythme de la personne âgée et notamment par des renseignements sur les services adaptés et sur les démarches qu'elle pourrait entreprendre.

Lorsqu'un ou des professionnel(s) s'interroge(nt), sont en difficultés face à l'aîné qu'ils accompagnent, Respect Seniors peut leur proposer un échange de réflexion, un regard externe, une autre lecture de la situation.

Respect Seniors propose gratuitement ses services. Ses intervenants psychosociaux se déplacent sur toute la Région Wallonne.

## Actions

Respect-Seniors propose :

- Conférences
- Sensibilisation
- Formations
- Ciné-débat
- Théâtre-action : en collaboration avec la compagnie Alvéole Théâtre, une pièce intitulée « Vieillesse Ennemie ! ».
- Question & moi ! Des histoires de choix : rencontres autour d'un outil permettant de réfléchir et partager autour de différents choix de vie.
- Tenue de stands

Plus d'informations sur : <http://www.respectseniors.be/methodologie/actions/>